



République Française  
Département LOIRET  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

## Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le **17 DEC. 2024**

ID : 045-214501504-20241210-D2024\_25-DE



### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	5	6

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2024, le 10 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 03/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/12/2024.

**Présents** : M. POISSON André, Maire, Mme ASSELIN Caroline, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe

**Excusé ayant donné procuration** : M. BAUNARD Dominique à M. POISSON André

**Absents** : M. CHENAULT Yohann, Mme GEINDREAU Sabine, M. FRANCAERT Jean-Luc

**Secrétaire de séance** : M. FRAPPIN Christophe

### D2024\_25 – Révision des tarifs de la location de la salle des fêtes

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération D2023\_33 du 20 juin 2023 modifiant les tarifs de la salle des fêtes.

Le Maire propose de réviser les tarifs en augmentant les tarifs hors commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **dit** que les tarifs de location pour la salle des fêtes :

Tarifs de location	le Week-end		Vin d'honneur	Association (Réunion)
	petite salle 47 m <sup>2</sup>	grande salle 118 m <sup>2</sup>		
Hors commune	200 €	350 €	200 €	60 €
Commune et personnel communal	100 €	200 €	100 €	gratuit

– **maintient** les tarifs de cautions pour la location de la salle des fêtes :

- ♦ une **caution** de **500 €** pour la location de la salle,
- ♦ une **caution** de **100 €** pour le ménage.

– **demande** la signature d'un contrat de location de la salle **et** une attestation d'assurance responsabilité civile.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 11/12/2024

Le Maire,

M. POISSON André,



Le secrétaire de séance,

M. FRAPPIN Christophe